

SUTTAAAS

Syndicat Unique des Travailleurs du Transport Aérien
et des Activités Annexes du Sénégal



DECLARATION

**Camarades travailleuses et travailleurs du transport aérien,
L'heure est grave, le moment de la mobilisation et de la lutte a sonné.**

En effet, en dépit du **sens élevé de la responsabilité du SUTTAAAS** et des **multiples efforts de médiation et de conciliation menés depuis plusieurs semaines par Madame le Ministre du Tourisme et des Transports Aériens du Sénégal et de l'Inspecteur Régional du Travail et de la Sécurité Sociale de Dakar**, Monsieur Abdoulaye Sylla, Administrateur Provisoire d'AHS (Aviation Handling Services), **persiste dans ses positions de mépris, de provocation et de défiance.**

Pour casser et détruire toute possibilité de résistance et de lutte des travailleurs d'AHS, l'Administrateur Provisoire a décidé de muter, de mettre à la disposition de la Direction des Ressources Humaines (sans possibilité d'accès à l'aéroport) et de licencier certains délégués du personnel.

L'Inspecteur Régional du Travail et de la Sécurité Sociale de Dakar, se fondant sur l'alinéa 5 de l'article 70 de la Convention Collective Nationale Interprofessionnelle (CCNI), a mis en demeure la Direction d'AHS d'annuler purement et simplement et sans délai les mutations arbitraires. En outre, l'Inspecteur Régional a refusé d'accorder son autorisation pour le licenciement des 2 délégués du personnel. Le SUTTAAAS a requis les services d'un huissier pour constater le refus de la Direction AHS d'autoriser le retour dans leurs services respectifs des délégués du personnel mutés arbitrairement. Plus grave, Monsieur Abdoulaye Sylla clame partout, quitte à payer des centaines de millions (malheureusement qui ne sortiront pas de sa poche) qu'il n'acceptera pas la reprise du travail des délégués du personnels pour lesquels les demandes de licenciement ont été refusées.

Quelle arrogance !

Pour le SUTTAAAS, le comportement de Monsieur Abdoulaye Sylla est inadmissible dans une République qui se respecte, protégé par on ne sait qui, Monsieur Abdoulaye Sylla se permet tout :

- ✓ Mépriser les autorités aéroportuaires (ANACIM), le Ministère de Tutelle, les compagnies clientes et les partenaires sociaux ;
- ✓ Fouler aux pieds les règles de droit les plus élémentaires de notre pays ;
- ✓ Entraîner le retour du dumping tarifaire par la création d'une société de nettoyage, concurrente de SENCA et le bradage des prix du Handling.
- ✓ Le non-versement de l'argent dû aux ex travailleurs d'Air Afrique.

Trop, c'est trop, le moment est venu de se mobiliser pour arrêter le comportement arrogant, méprisant et anti-professionnel de Monsieur Abdoulaye Sylla.

Le SUTTAAAS demande à tous ses membres et à tous les travailleurs de l'aviation civile de se lever pour dire **NON** à Monsieur Abdoulaye Sylla à défaut l'arbitraire patronal sera définitivement installé sur la plateforme aéroportuaire et aucun travailleur ne sera épargné.

Le SUTTAAAS demande à tous ses affiliés de respecter le port du BRASSARD ROUGE pour la journée du vendredi 27 Novembre 2015 à partir 16h jusqu'au samedi 28 Novembre 2015 à 6h du matin.

***Seule la lutte paye, unis et mobilisés,
nous vaincrons.***